

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

FLEXIBLE ANNUEL

Exercice du 01/07/2023 au 28/06/2024

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM de classification « obligations et autres titres de créance libellés en Euro » a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'Ester capitalisé + 1%, sur la durée de placement recommandée, par le biais d'un portefeuille diversifié, répondant positivement à des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) selon une approche Best-in-class (sélection ESG consistant à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité), bénéficiant d'une gestion active et discrétionnaire. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances

Stratégie d'investissement

La stratégie de l'OPCVM s'appuie sur les prévisions macro-économiques de la société de gestion, ainsi que sur les analyses et recommandations des institutions financières de la place. En fonction des perspectives perçues par le gérant, le portefeuille sera exposé, directement ou accessoirement via la détention de parts ou d'actions d'OPC, en actions, obligations, titres de créances et instruments du marché monétaire, essentiellement de l'OCDE et de l'Union Européenne.

Le processus de sélection ESG de titres s'appuie sur la collecte d'informations extra-financières sur les entreprises de l'univers d'investissement du Fonds composé principalement des émetteurs européens ayant à minima 300 millions d'euros de dette obligataire en circulation. La construction du portefeuille aboutit ainsi à une note ESG moyenne pondérée du portefeuille supérieur à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement initial après élimination de 20% des valeurs les moins bien notées.

L'exposition à chacune de ces catégories pourra varier selon l'appréciation de la société de gestion dans le cadre des limites suivantes :

De 0% à 100% en instruments de taux, en direct à travers des titres de créances et instruments monétaires, dont des obligations convertibles, d'émetteurs de l'OCDE et de l'Union Européenne libellés en euro et accessoirement en devises (USD, livre Sterling, Franc Suisse et Yen), ou indirectement à travers des OPC de titres de créances, d'instruments monétaires, d'obligations convertibles investis sur les pays de l'OCDE et l'Union Européenne, de toutes notations dont 30% maximum en obligations convertibles.

Les instruments financiers sont systématiquement notés par l'une des 3 principales agences de notation ou par Trusteam. La note donnée par Trusteam est prioritaire. Si l'instrument financier n'est pas noté, c'est la notation de l'émetteur qui sera pris en compte. Les émetteurs non notés sont analysés et notés par la société de gestion selon sa procédure. En cas de notation splittée, c'est la meilleure note, qui est retenue.

La part investie en direct en instruments financiers spéculatifs et en indirect à travers des OPC investis sur des titres spéculatifs, sera limitée à 60% maximum de l'actif net de l'OPCVM. La fourchette de sensibilité sera comprise entre -1 et +3.

De 0% à +10% en actions internationales, essentiellement de l'OCDE et de l'Union Européenne, de toute capitalisation et de tous secteurs économiques

10% maximum au risque de change sur des devises hors euro (USD, Livre Sterling, Franc Suisse et yen).

L'OPCVM peut détenir :

jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM ou FIA français ou européens relevant de la Directive 2009/65/CE, fonds d'investissement à vocation générale ouverts à une clientèle non professionnelle ou de FIA répondant aux critères d'éligibilité de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré, et/ou des titres intégrant des dérivés simples en vue de couvrir le portefeuille contre les risques de taux, d'actions et/ou de change ou de l'exposer aux risques de taux et/ou actions, sans rechercher de surexposition dans la limite d'un risque global d'une fois l'actif. Les dérivés sur devises sont utilisés uniquement à titre de couverture du risque de change.

COMMENTAIRE DE GESTION

1. Commentaire de gestion Flexible Annuel

Jusqu'à l'automne, la Fed et de la BCE ont continué de durcir leur politique monétaire pour combattre l'inflation dans le but la ramener à 2%. Pour la dernière fois, la Fed a relevé ses taux directeurs de +25 pbs à 5,25% / 5,5% en juillet 2023 et la BCE, de +25 pbs également, à 4% / 4,25% en septembre 2023. La guerre israélo palestinienne qui a éclaté le 7 octobre a entraîné une envolée du prix du baril de pétrole et en corollaire, la crainte d'un regain d'inflation. Cependant, celle-ci a été reléguée dès novembre au second plan des préoccupations de marché, malgré un conflit qui s'est enlisé et qui a menacé à plusieurs reprises de se généraliser au Moyen Orient (attaques des rebelles houthis en mer rouge à partir de janvier et de l'Iran en avril). Sur les derniers mois de l'année 2023, l'attention s'est alors focalisée sur la dynamique de repli de l'activité et de l'inflation à un rythme plus soutenu qu'attendu. A fin décembre, les marchés anticipaient aux Etats-Unis comme en zone euro, une baisse des taux directeurs, rapide (à partir de mars 2024) et ample (5 à 6 baisses des taux de 150 à 160 pbs anticipées sur 2024) et ce, malgré des discours beaucoup plus conservateurs de la part des banquiers centraux.

A partir de janvier, alors que l'économie donnait des signes de résilience plus forts que prévu notamment aux Etats-Unis, la Fed et la BCE ont recadré les attentes de marché en repoussant le calendrier d'assouplissement de leur politique monétaire eu égard, au rythme moins rapide de décélération de l'inflation, liée plus particulièrement à la progression encore dynamique des salaires. La BCE a finalement abaissé ses taux directeurs le 6 juin, de 25 pbs à 3,75% / 4% alors que la Fed les a maintenus à 5,25% / 5,50%.

Enfin, le risque politique s'est accru en fin d'exercice lors des élections européennes du 9 juin 2024 dont le résultat, favorable aux partis extrêmes en France, a provoqué la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale et d'organiser des élections législatives les 30 juin et 7 juillet. Le risque de dérapage des dépenses du futur gouvernement a remis en centre des préoccupations la question plus globale de la soutenabilité de la dette souveraine de certains pays de la zone euro. A la mi-juin, la Commission européenne a placé en procédure de déficit excessif 7 pays de l'Union Européenne (dont la France et l'Italie). L'agence S&P avait auparavant (fin mai) dégradé la France d'un cran à AA- à la suite de la détérioration de ses finances publiques.

Dans ce contexte, l'exercice a été marqué par la volatilité des marchés obligataires.

Les taux allemands à 2 ans et à 10 ans se sont tendus de fin juin 2023 (à 3.20% et 2,39% respectivement) à octobre à 3.25% et 2,97% respectivement (plus haut sur l'exercice), puis ont fortement chuté jusqu'à fin décembre à 2.34% et à 1,90% respectivement, pour ensuite remonter à fin mai à 3.10% et à 2,69% respectivement et finir l'exercice à 2.83% à 2,50% respectivement. Les écarts de taux entre, d'une part, la courbe souveraine des pays périphériques ainsi que celle de la France et d'autre part, la courbe souveraine allemande se sont réduits sauf en fin d'exercice où ils se brutalement re écartés en raison du retour des inquiétudes de marché concernant la soutenabilité de la dette de ces pays et le retour de leur déficit budgétaire à 3% maximum de leur PIB. Les spreads ont continué de se replier sur la période, notamment l'Itraxx Subordonné Financier de 32 pbs à 128 à fin juin 2024 et l'Itraxx XOVER de 81 pbs à 319.

Tout au long de la période, la part de l'actif investie en obligations privées est restée prépondérante eu égard aux spreads de crédit qui étaient à des niveaux substantiels en début d'exercice et qui présentaient un potentiel facteur d'amortissement à une éventuelle poursuite de la remontée des taux des emprunts d'Etat, notamment tant que la BCE ne donnait pas de signes pour entamer une pause dans le durcissement de sa politique monétaire.

Alors que la courbe de taux a conservé sa configuration inversée sur l'ensemble de l'exercice, nous avons renforcé la part investie en NeuCP, de 6,3% à fin juin 2023 à 13,1% à fin juin 2024, notamment en ayant recours à des bons du Trésor Français et parfois italiens à la fois rémunérateurs et très liquides.

Nous avons réduit la part investie en titres de notation Speculative Grade de 17% de l'actif à 10,6% entre le début et la fin de l'exercice après un plus bas à 6,5% environ en janvier et février 2024. Dans cette catégorie, nous nous sommes principalement positionnés sur des ratings au minimum de niveau BB- et sur des maturités courtes (comme les billets de trésorerie Nexans, Rexel, Lagardère, ou les obligations Quadient février 2025 ou encore les obligations convertibles sans delta Elis octobre 2023). Au fil du temps, les obligations de notation Speculative Grade nous sont apparues de plus en plus chères, car leur surcroît de rémunération s'était affaibli au fil du temps par rapport à des signatures BBB/BBB- et de ce fait, ne nous semblait pas compenser suffisamment la prise de risque crédit supplémentaire.

En termes de choix géographiques, nous avons limité notre exposition à l'Italie (5% de l'actif à fin juin 2023 et 4,3% un an plus tard) dont la prime de risque s'est peu à peu réduite. Nous avons préféré nous renforcer sur l'Espagne dont la dynamique de croissance et de réduction du déficit budgétaire était bien orientée, en progressant jusqu'en février 2024 à 8,8% contre 6,6% de l'actif fin juin, pour ensuite revenir à 4,9% à fin juin 2024.

Le secteur financier est resté prépondérant dans le portefeuille car a continué d'offrir des opportunités de rendement jugées intéressantes, notamment sur des émissions subordonnées tout en restant sur des émetteurs d'une taille de bilan importante (comme, par exemple, en banques, BNP, Crédit Agricole, BPCE, CaixaBank, Intesa ou en compagnies d'assurance, Allianz, CNP, La mondiale, Macif...).

En « Corporate », nous nous sommes renforcés en cours d'exercice sur le secteur automobile et ses captives bancaires (comme RCI Banque) de 6.5% fin juin 2023 à 9,3% de l'actif fin mai pour revenir à 6.8% en fin d'exercice. Nous sommes restés présents sur le secteur immobilier notamment français (comme Carmila, Mercialis, Covivio et Foncière des Régions) qui devrait bénéficier de la baisse des taux à venir, et dont le poids est passé de 8% à 10,9% de l'actif au cours de l'exercice. Le fonds a bénéficié de plusieurs offres de rappel initiées par l'émetteur sur des souches Corporate qu'il détenait et que nous avons apportées eu égard aux conditions qui nous semblaient attractives (Adecco décembre 2024, Fnac-Darty mai 2026, ITV septembre 2026).

La remontée des taux souverains favorisant l'appétit des investisseurs sur le marché primaire, nous sommes intervenus à l'achat sur les nouvelles obligations Corporate, comme Schaeffler mars 2030 et Fromagerie Bel avril 2029 qui présentaient selon nous une prime de rendement intéressante par rapport aux émissions existantes, comparables en qualité de crédit et en maturité. Peu de temps après, nous avons pris nos profits grâce au spread de crédit qui s'était réduit.

Nous avons conservé notre stratégie d'investissements en titres subordonnés ayant une date de call rapprochée et qui a été profitable sur l'exercice. Jusqu'à fin janvier, son poids a baissé à 8,4% contre 16,4% fin juin 2023, car, comme attendu, plusieurs émetteurs ont rappelé leurs souches à leur première date de call (comme dans le secteur financier, CaixaBank échéance 2029 call en février 2024,

Uniqa échéance 2043 call en juillet 2023, Groupama perpétuelles call mai 2024 et, comme en Corporate, Volkswagen perpétuelles call septembre 2023). Certains émetteurs ont même lancé des appels d'offre sur leur souche avant même l'arrivée de la première date de call : en août 2023 pour les obligations Solvay perpétuelles call juin 2024, puis en avril 2024 pour les obligations Achmea perpétuelles call février 2025 qui avaient été achetées en octobre 2023. Nous avons apporté nos titres, eu égard aux conditions de rappel jugées intéressantes.

A partir de février, nous avons redéployé cette stratégie de 8,4% à 21.4% de l'actif à fin juin 2023, pour profiter de la hausse des taux et du niveau de spreads de crédit sur ce type d'actif que nous estimions attractif : nous avons ainsi entré de nouvelles émissions subordonnées ayant un call à date rapprochée (entre 2024 et 2027) et une probabilité d'exercice de ce call de la part de l'émetteur jugée très élevée, soit d'échéance perpétuelle (Macif, CNP, Cardif, La Mondiale, NN Group et Orange), soit d'échéance datée mais éloignée (SG, CaixaBank, Mediobanca, ING, Allianz, Aviva, Mapfre, Scor).

La sensibilité est restée faible tout au long de l'exercice (à 0,80 fin juin 2023 et fin juin 2024) en attente du début d'assouplissement de la politique monétaire de la BCE qui a été à plusieurs reprises repoussé dans le temps et de la repentification de la courbe des taux. Elle a été plus particulièrement réduite au plus bas entre fin décembre et fin janvier (à 0.65) afin de protéger le portefeuille de la correction à la hausse des taux que nous attendions car le marché anticipait (de façon exagérée selon nous) sur 2024, de 150 à 160 pbs de baisse de taux directeurs de la BCE. Au deuxième trimestre, les attentes de marché ont été fortement recadrées par la méfiance des banquiers centraux quant à la trajectoire baissière de l'inflation ce qui s'est matérialisé par la hausse des taux. A partir de ce moment-là, nous avons progressivement redressé la sensibilité qui a atteint 0,8 en clôture d'exercice, d'autant que la courbe était moins inversée.

Sur l'exercice, la performance du fonds Flexible Annuel s'inscrit en hausse à +3.73%.

2. OPVCM gérés par Trusteam Finance détenus par le FCP

Le fonds est investi dans le fonds Trusteam ROC Flex géré par Trusteam Finance.

Le fonds Trusteam ROC Flex, qui est un fonds mixte actions (28,4% à fin juin 2024) et taux (sensibilité de 0,74 à fin juin 2024), entre dans les actifs de diversification de Flexible Annuel. Il permet d'offrir à Flexible Annuel une exposition au marché actions dont la volatilité est pondérée par sa poche taux.

3. Les principaux mouvements à l'achat et à la vente de fin juin 2023 à fin juin 2024

ACHATS

Obligations

Accor	2.500%	25/01/2024
Worldline	1.625%	13/09/2024 call 13/06/2024
Carrefour Banque	0.107%	14/06/2025 call 14/05/2025
BCP	8,5%	25/10/2025 call 25/10/2024
Unibail Rodamco	2.500%	26/02/2024
Schaeffler	4.500%	28/03/2030
GBL	1.375%	23/05/2024 call 23/02/2024
La Banque Postale	1.000%	16/10/2024

OC Fresenius	0.000%	31/01/2024
Cap Gemini	1.000%	18/10/2024 call 18/07/2024

NeuCP

BT France	19/06/2024
BT France	14/08/2024
BT France	28/02/2024
BT France	28/08/2024
Lagardère	15/07/2024
Rexel	12/07/2024
Lagardère	15/01/2024
Nexans	20/12/2024

VENTES

Obligations

HIT (Holding d'Infrastructures de Transport)	4.155%	24/03/2025
Carrefour Banque	0.107%	14/06/2025 call 14/05/2025
Schaeffler	4.500%	28/03/2030
Vivendi	0.875%	18/09/2024 call 18/06/2024
WPP	1.375%	20/03/2025
La Banque Postale	1.000%	16/10/2024
Intesa	2.855%	23/04/2025
ING Group	2.125%	23/05/2026 call 23/05/2025
Bureau Veritas	1.875%	06/01/2025
Coentreprise de Transport d'Electricité S.A	0.875%	29/09/2024 call 29/06/2024

NeuCP

BT France	28/02/2024
BT France	14/08/2024
BT France	19/06/2024

4. Principales expositions (titres vifs) au 28/06/24 :

BPCE	2.875%	30/09/24	4.41%
FRANCE REPUBLIC OF 0%		14/08/24	3.69%
FRANCE REPUBLIC OF 0%		28/08/2024	3.07%
FAURECIA	3.125%	15/06/26	3.03%
CARMILA	2.375%	16/09/24	2.51%
INTERCONTINENTAL HOTELS	1.625%	08/10/24	2.49%
MERCIALYS	1.800%	27/02/26	2.39%
BENI STABILI	1.625%	17/10/24	2.28%
BCO COMERCIAL PORTUGUES	8.5%	25/10/25	1.99%

CAPGEMINI	1%	18/10/24	1.85%
QUADIENT	2.25%	03/02/25	1.85%
MEDIOBANCA	1.125%	23/04/25	1.52%
MEDIOBANCA	2.3%	23/11/30	1.51%

5. Prise en compte des critères ESG dans le politique d'investissement

À la suite du rachat de la société Gaspal Gestion par Trusteam Finance en septembre 2023, le processus extra-financier du fonds Flexible Annuel a légèrement évolué, tout en gardant la même philosophie et la même approche best-in-Class.

Jusqu'à fin mars 2024, ce process extra-financier s'appuyait sur les données mises à disposition par Sustainalytics. A compter de début avril 2024, ces données Sustainalytics ont été remplacées par des données propriétaires Trusteam Finance et des données issues du Carbon Disclosure Project.

Le score ESG calculé à partir de ces données est composé à 50% de la note environnementale, 30% de la note sociale et 20% de la note de gouvernance.

Pour concilier la recherche de performance et le développement des pratiques socialement responsables, des critères ESG sont intégrés et considérés selon une approche « Best-in-Class ». L'approche Best in Class est un type de sélection et de filtrage ESG contraignant qui consiste à privilégier, au sein de l'univers d'investissement, les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier, au sein de leur secteur d'activité.

Suite au rachat de la société Gaspal Gestion par Trusteam Finance en septembre 2023, le processus extra-financier du fonds Flexible Annuel a légèrement évolué, tout en gardant la même philosophie et la même approche best-in-Class.

Jusqu'à fin mars 2024, ce process extra-financier s'appuyait sur les données mises à disposition par Sustainalytics. A compter de début avril 2024, ces données Sustainalytics ont été remplacées par des données propriétaires Trusteam Finance et des données issues du Carbon Disclosure Project.

Le score ESG calculé à partir de ces données est composé à 50% de la note environnementale, 30% de la note sociale et 20% de la note de gouvernance.

L'univers d'investissement est constitué de tous les émetteurs éligibles à la zone géographique du fonds et dont l'encours est supérieur à 300 millions d'euros. Sont exclus de l'univers :

- Les entreprises mentionnées dans la politique d'exclusion de Trusteam
- Les entreprises dont la note ESG s'avère la plus défavorable, ainsi que celles impactées par des controverses de niveau 5 validées par l'équipe de Recherche
- Les entreprises ayant transgressé de manière avérée l'un des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies L'univers d'investissement est revu annuellement, sauf en cas de controverse importante immédiatement intégrée à l'univers.

Le processus d'investissement prévoit ainsi :

- Une approche financière avec une analyse financières des entreprises.
- Puis une analyse extra-financière telle que mentionnée précédemment. Au minimum, 90% des titres en portefeuille, hors dettes d'états, bénéficient d'une note ESG. Il s'agit d'une

approche en amélioration de note par rapport l'univers d'investissement. La note moyenne pondérée du portefeuille doit être en permanence supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, retraité des 20% des valeurs les moins bien notés de leur secteur d'activité. Le fonds peut néanmoins détenir les valeurs les moins bien notées de l'univers.

Des pratiques d'engagement actionnarial sont menées avec les entreprises présentes en portefeuille qui sont impactées par des controverses. Les controverses font l'objet d'un suivi régulier de la part de l'équipe de gestion.

Plus spécifiquement, la performance ESG est principalement mesurée :

- Ex ante par le score ESG du portefeuille
- Et ex post par : Le taux d'émission de CO2 totale (Scopes 1, 2 et 3, en mT)

6. Rapport ESG au 28 juin 2024

Processus d'amélioration de note du portefeuille

Entreprises

Univers d'investissement	747
Univers investissable	595
Flexible Annuel	53

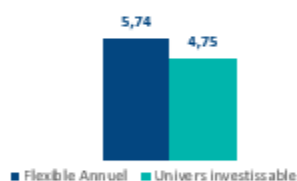
L'univers d'investissement est constitué de 747 émetteurs éligibles à la zone géographique du fonds et dont l'encours est supérieur à 300 millions d'euros, libellés en euro.

L'univers investissable correspond à l'univers d'investissement retraité des 20% des entreprises les moins bien notées.

Plus d'information dans le prospectus du fonds : <https://www.trusteam.fr/fonds/gaspal-flexible-annuel/>

Principaux indicateurs extra-financiers

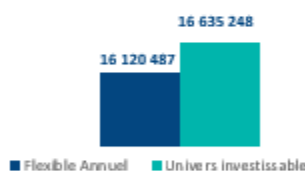
Score ESG



Taux de couverture* : Flexible Annuel : 100%, Univers investissable : 100%

Source : Trusteam Finance

Emissions globales de CO2 (Scope 1-2-3)



Taux de couverture* : Flexible Annuel : 75,47%, Univers investissable : 61,18 %

Source : Carbon Disclosure Project

* Le taux de couverture correspond au rapport entre le nombre de lignes sur lesquelles la donnée extra-financière est disponible et le nombre de lignes total, pondérée du poids des lignes en portefeuille

Les informations ESG disponibles proviennent de fournisseurs de données tiers comme Sustainalytics, ou des émetteurs eux-mêmes et peuvent être incomplètes, inexactes, parcellaires, ou indisponibles, ce qui peut avoir un impact négatif sur un portefeuille qui s'appuie sur ces données pour évaluer l'inclusion ou l'exclusion appropriée d'un titre. Par ailleurs, il est possible qu'un titre ou une valeur puissent être mal évalués. Les politiques ESG (dont la politique d'engagement actionnarial), les reportings extra-financiers et autres reporting ESG (Rapport 29 LEC, Codes de Transparence, compte rendu sur la politique de vote et d'engagement) sont disponibles sur le site internet de Trusteam Finance. Plus d'informations sur : <https://www.trusteam.fr/fonds/gaspal-flexible-annuel/>

7. Performances

Performances	2024 arrêtée au 28/06/2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
	1,78%	3,69%	-1,63%	0,62%	0,49%	1,34%	-0,46%	1,20%	1,79%	0,29%	0,39%	2,52%
Indice de réf *	2,12%	4,25%	0,95%	0,48%	0,54%	0,61%	0,64%	0,60%	0,67%	1,09%	1,02%	1,08%

*Indice actuel : Ester capitalisé + 1% depuis le 01/07/2021. Avant EONIA capitalisé +1%

8. Changement dans le Prospectus

Les modifications suivantes ont affecté le Prospectus, en date du 8 septembre 2023

- Changement de gérant, dorénavant Trusteam Finance, suite au rachat de Gaspal Gestion par Trusteam Finance
- L'exposition sur les titres spéculatifs diminue, passant de 61% à 60%
- Suppression de la possibilité d'intervenir sur des fonds communs de titrisation
- Modification de la fourchette de sensibilité du portefeuille, passant de -1 et 5 à -1 et 3
- Sur les produits de taux, le risque de change restera inférieur à 10% de l'actif net, mais ne pourra s'appliquer qu'aux devises USD, Livre sterling, franc suisse et yen.
- Les émetteurs issus des pays de l'OCDE et de l'Union Européenne seront sélectionnés sans contrainte de maturité
- Suppression de la possibilité d'être exposée sur les pays émergents et les pays hors OCDE sur les actions et produits de taux (anciennement 10%)
- Suppression des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres
- Suppression des risques liés aux pays émergents, risques liés aux matières premières, risques liés au secteur immobilier, risques liés aux investissements en FCT
- La modification du seuil des petites capitalisations et moyennes capitalisations : anciennement « Les actions dans lesquelles investit l'OPCVM seront de petites, moyennes (maximum 1 milliard d'euros de capitalisation) et grandes capitalisations » ; dorénavant « Les actions dans lesquelles investit l'OPCVM seront de petites, (maximum 1 milliard d'euros de capitalisation) moyennes et grandes capitalisations » ;
- La modification de la zone géographique, avec anciennement : « L'OPCVM se réserve la possibilité d'investir directement ou à travers des OPCVM ou FIA en titres de créances et instruments du marché monétaire, dont des obligations convertibles, hors zone euro et de pays émergents essentiellement l'OCDE et de l'Union Européenne » ; dorénavant : « indirectement à travers des OPCVM ou FIA en titres de créances et instruments du marché monétaire, dont des obligations convertibles, investis sur les pays de l'OCDE et l'Union Européenne » ;
- L'ajout d'une précision et d'une fourchette d'investissement sur la zone géographique : « de l'OCDE et de l'Union Européenne du secteur public ou privé essentiellement libellées en euro et dans la limite de 10% en devises (USD, Livre Sterling, Franc Suisse et Yen) » ;
- L'augmentation de l'investissement sur des titres spéculatifs passant de 51% à 60% ;
- La suppression du recours aux options sur devises dans les instruments financiers dérivés ;
- La mise à jour du paragraphe sur les souscripteurs concernés et profil de l'investisseur avec notamment la réglementation DODD Frank Act;
- La mise en place d'un mécanisme de plafonnement des rachats dits « gates » ;

Les modifications suivantes ont affecté le Prospectus, en date du 16 décembre 2023

- Changement du délégataire de la gestion administrative et comptable
- La correction du taux de répartition dans le tableau des commissions de mouvements afférentes aux opérations MONEP :
Auparavant : « Société de gestion (néant) – Dépositaire (20%) » ;
Désormais : « Société de gestion (néant) – Dépositaire (100%) ».
- La suppression des commissions de surperformance pour la part F (ISIN : FR0010970251) et par conséquent des modalités de calcul de cette commission ;
- La modification de la méthode de valorisation des titres de créances négociables ;

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

ANNEXE IV

Modèle de déclaration périodique concernant les produits financiers visés à l'article 8, paragraphe 1, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6 du règlement (UE) 2020/852

Un investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que cet investissement ne cause pas de préjudice important à un objectif environnemental ou social et que les sociétés en portefeuille appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nom du produit : FLEXIBLE ANNUEL

Identifiant de l'entité juridique :
9695004USSF34M1SK72

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui

☒ ☐ ☒ Non

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 0%

☐ dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE

☐ dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :

☐ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas pour objectif un investissement durable, il présentait une proportion de % d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques non considérées comme durables sur le plan environnemental aux termes de la Taxonomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☒ Il a promu des caractéristiques E/S, mais n'a réalisé aucun investissement durable

La Taxonomie de l'UE est un système de classification qui établit une liste des activités durables sur le plan environnemental. Pour l'instant, ce système ne contient pas de liste des activités durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental peuvent être alignés ou non sur la Taxonomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été satisfaites ?

Les indicateurs de durabilité évaluent dans quelle mesure les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pour concilier la recherche de performance et le développement des pratiques socialement responsables, des critères ESG sont intégrés et considérés selon une approche « Best-in-Class ». L'approche Best in Class est un type de sélection et de filtrage ESG contraignant qui consiste à privilégier, au sein de l'univers d'investissement, les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier, au sein de leur secteur d'activité. Trusteam Finance s'appuie sur les bases de données internes mais également sur les données du Carbon Disclosure Project, qui aboutit pour chaque entreprise à une notation. L'univers d'investissement est constitué de toutes les entreprises éligibles à la

zone géographique du fonds. Pour les fonds détenant des obligations ou titres de créance, les émetteurs sélectionnés disposeront d'émissions d'au moins 300 millions d'euros. Sont exclus de l'univers :

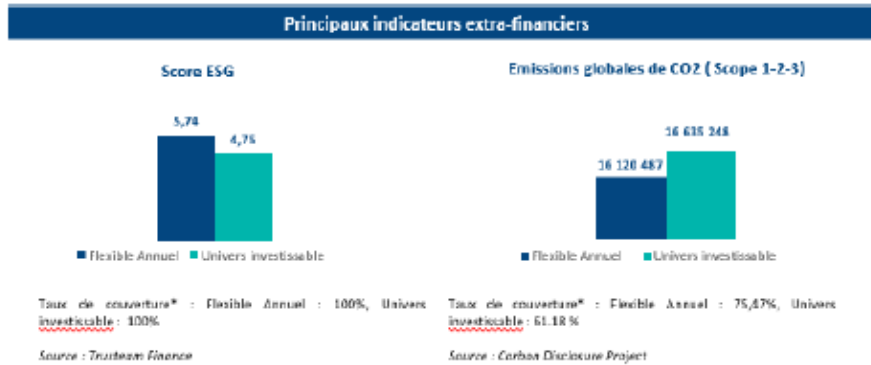
- Les entreprises mentionnées dans la politique d'exclusion de Trusteam
- Les entreprises ayant transgressé de manière avérée l'un des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

L'univers d'investissement est revu deux fois par an. Le processus d'investissement prévoit ainsi :

- Une approche financière avec une analyse financière des entreprises.
- Puis une analyse extra-financière, qui s'appuie sur des fournisseurs de données extérieures comme le Carbon Disclosure project. Au minimum, 90% des titres en portefeuille, hors dettes d'états, bénéficient d'une note ESG. Il s'agit d'une approche en amélioration de note par rapport à l'univers d'investissement. La note moyenne pondérée du portefeuille doit être en permanence supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, retraité des 20% des valeurs les moins bien notées de leur secteur d'activité. Le fonds peut néanmoins détenir les valeurs les moins bien notées de l'univers. Les controverses font l'objet d'un suivi régulier de la part de l'équipe de gestion.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Non applicable. Les indicateurs sont des notes du portefeuille d'une part et d'un univers de comparaison d'autre part. La note du portefeuille doit être en permanence meilleure que la note de l'univers de comparaison.



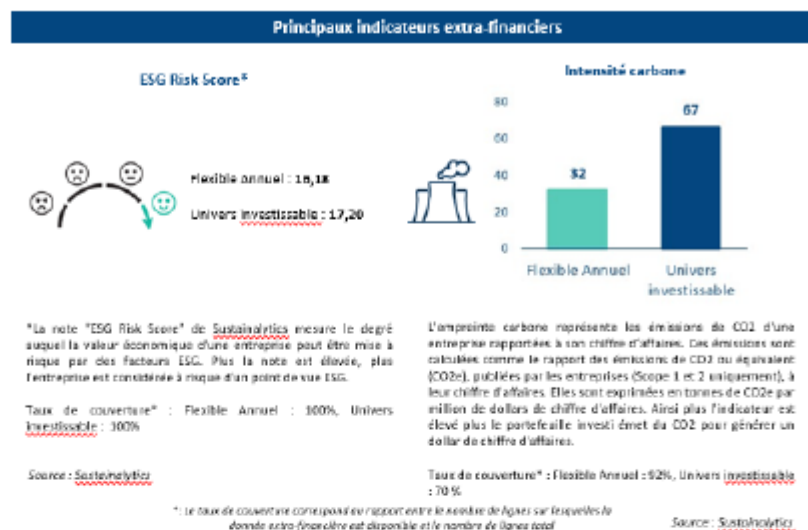
Les principaux impacts négatifs sont les impacts négatifs les plus significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et relatives aux salariés, au respect des droits humains et à la lutte contre la corruption active et passive.

Situation au 28 juin 2024

La performance du fonds est comparée à celle d'un indice de comparaison : l'univers d'investissement est constitué de 744 émetteurs éligibles à la zone géographique du fonds et dont l'encours est supérieur à 300 millions d'euros, libellés en euro.

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Le fournisseur de données Sustainalytic a été remplacé par le Carbon Disclosure Project. Les données entre trimestre ne sont donc plus comparables .



Situation au 31 mars 2024

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

L'OPC n'a pas d'objectif d'investissement durable

- **En quoi les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable environnemental ou social ?**

Les controverses font l'objet d'un suivi régulier de la part de l'équipe de gestion.

Comment les indicateurs d'impact négatif sur les facteurs de durabilité ont-ils été pris en compte ?

Les principales incidences négatives sont prises en compte en amont de l'investissement via notre site : <https://www.trusteam.fr/wp-content/uploads/2024/02/2024.02.09-Politique-d'exclusion-Durabilite-2.pdf>.

Les investissements durables étaient-ils alignés sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Détails :

Ils sont pris en compte dans notre politique de gestion des controverses. Les controverses font l'objet d'un suivi régulier de la part de l'équipe de gestion.



Comment ce produit financier a-t-il tenu compte des principaux impacts

La Taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », selon lequel les investissements alignés sur la Taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la Taxonomie de l'UE et s'accompagnent de critères de l'UE bien particuliers.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière de durabilité environnementale des activités économiques.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important à des objectifs environnementaux ou sociaux.

négatifs sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives sont prises en compte en amont de l'investissement via notre site : <https://www.trusteam.fr/wp-content/uploads/2024/02/2024.02.09-Politique-d'exclusion-Durabilite-2.pdf>.



Quels ont été les principaux investissements durables de ce produit financier ?

Pas d'investissement durable

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : année 2022



Quelle était la proportion des investissements liés à la durabilité ?

Pas d'investissement lié à la durabilité

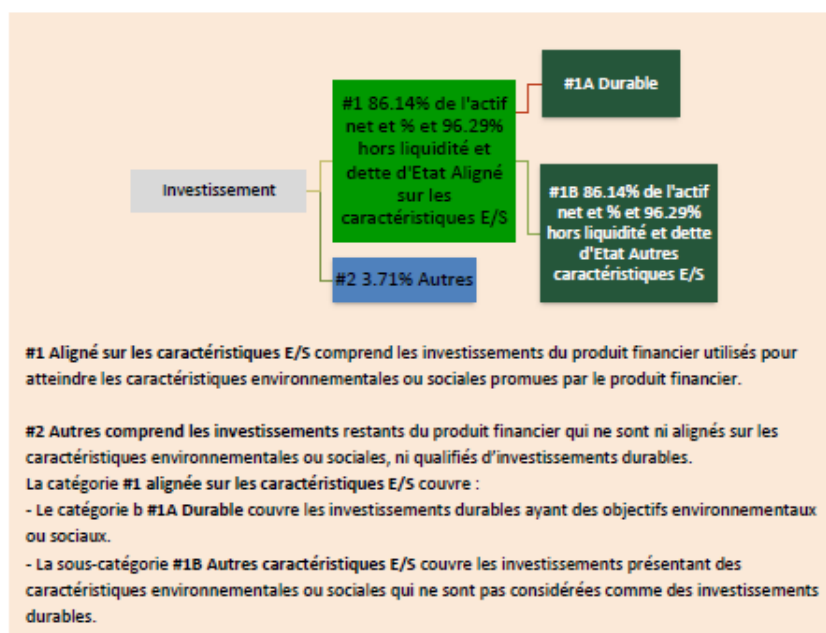
● Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation d'actifs illustre la part des investissements dans des actifs spécifiques.

[inclure la remarque pour les produits financiers visés à l'article 6 du règlement (UE) 2020/852]

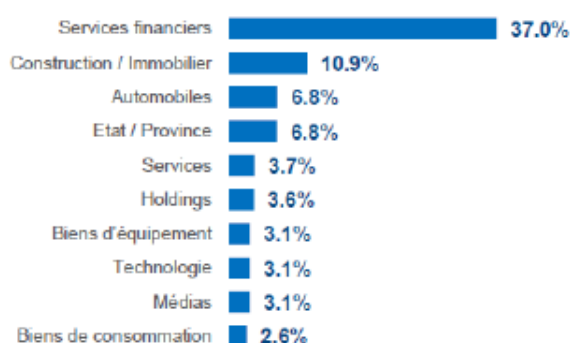
Les activités alignées sur la Taxonomie sont exprimées en part des éléments suivants :

- Le chiffre d'affaires reflète le « niveau d'écologisation » actuel des sociétés en portefeuille ;
- Les dépenses d'investissement (CapEx) illustrent les investissements verts réalisés par les sociétés en portefeuille, pertinente pour entreprendre une transition vers une économie verte ;
- Les charges d'exploitation (OpEx) reflètent les activités opérationnelles vertes des sociétés en portefeuille.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

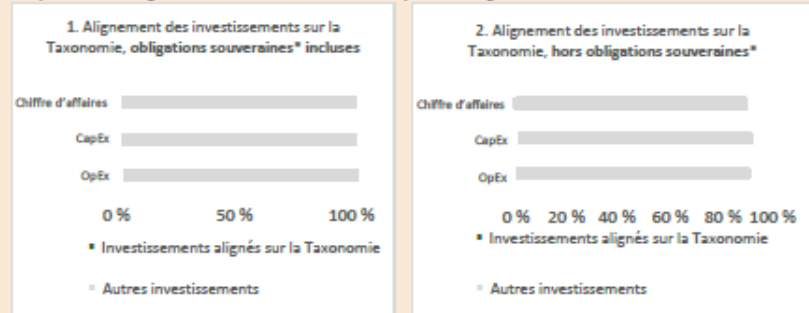
Répartition des 10 premiers secteurs en % du portefeuille



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le fonds s'engage à avoir un taux d'alignement à la taxonomie de l'UE de 0%.

Les graphiques ci-dessous montrent, en vert, le pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Comme il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la Taxonomie, le premier graphique présente l'alignement du produit financier sur la Taxonomie en regard de l'ensemble des investissements qui le composent, y compris les obligations souveraines, tandis que le second graphique illustre l'alignement sur la Taxonomie uniquement en regard des investissements autres que les obligations souveraines.



* Aux fins des présents graphiques, les « obligations souveraines » comprennent l'ensemble des expositions souveraines

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement à faible émission de carbone et dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances.

● Quelle était la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes ? 0%

● Quelle a été l'évolution du pourcentage d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ? 0%



Quelle était la part des investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

0%



Quelle était la part des investissements durables sur le plan social ?

0%



Quels investissements ont été inclus sous « Autres », quel était leur objectif et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

3.71% de l'investissement est réalisé à travers un OPCVM non labélisé ISR



Quelles mesures ont été prises pour satisfaire les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour concilier la recherche de performance et le développement des pratiques socialement responsables, des critères ESG sont intégrés et considérés selon une

approche « Best-in-Class ». L'approche Best in Class est un type de sélection et de filtrage ESG contraignant qui consiste à privilégier, au sein de l'univers d'investissement, les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier, au sein de leur secteur d'activité. Trusteam Finance s'appuie sur les bases de données internes mais également sur les données du Carbon Disclosure Project, qui aboutit pour chaque entreprise à une notation. L'univers d'investissement est constitué de toutes les entreprises éligibles à la zone géographique du fonds. Pour les fonds détenant des obligations ou titres de créance, les émetteurs sélectionnés disposeront d'émissions d'au moins 300 millions d'euros. Sont exclus de l'univers :

- Les entreprises mentionnées dans la politique d'exclusion de Trusteam
- Les entreprises ayant transgressé de manière avérée l'un des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

L'univers d'investissement est revu deux fois par an. Le processus d'investissement prévoit ainsi :

- Une approche financière avec une analyse financière des entreprises.
- Puis une analyse extra-financière, qui s'appuie sur des fournisseurs de données extérieures comme le Carbon Disclosure project. Au minimum, 90% des titres en portefeuille, hors dettes d'états et assimilés, bénéficient d'une note ESG. Il s'agit d'une approche en amélioration de note par rapport à l'univers d'investissement. La note moyenne pondérée du portefeuille doit être en permanence supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement, retraité des 20% des valeurs les moins bien notées de leur secteur d'activité. Le fonds peut néanmoins détenir les valeurs les moins bien notées de l'univers. Les controverses font l'objet d'un suivi régulier de la part de l'équipe de gestion.

Les limites méthodologiques de l'approche ESG Les informations ESG disponibles proviennent de fournisseurs de données tiers comme le Carbon Disclosure Project, ou des émetteurs eux-mêmes et peuvent être incomplètes, inexactes, parcellaires, ou indisponibles, ce qui peut avoir un impact négatif sur un portefeuille qui s'appuie sur ces données pour évaluer l'inclusion ou l'exclusion appropriée d'un titre. Par ailleurs, il est possible qu'un titre ou une valeur puisse être mal évalué.

Plus spécifiquement, la performance ESG est principalement mesurée :

- Ex ante par le score ESG du portefeuille
- Et ex post par : Le taux d'émission de CO2 totale (mT) (mesure Environnemental) Les autres mesures de performance extra-financière des fonds sont suivies ex-post lors des reportings.

Les indices de référence sont des indices permettant de déterminer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

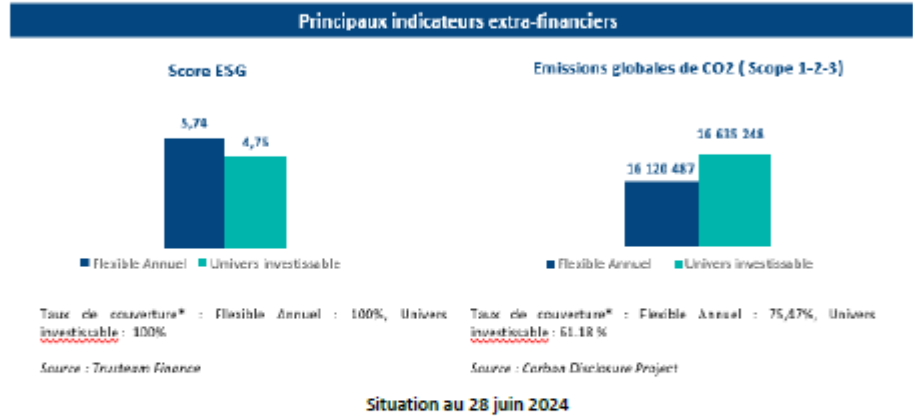


Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice du marché général ?*

Il s'agit d'une approche en amélioration de note, la performance extra financière du fonds est donc comparée à celle de son univers d'investissement retraité des 20% les moins bien notées de leur secteur d'activité.

Quelle a été la performance du produit financier en regard des indicateurs de développement durable visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?



Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice de référence ?
[Voir au-dessus](#)

Quelle a été la performance du produit financier par rapport à l'indice du marché général ? N.A

RAPPORT COMPTABLE AU 28/06/2024

FLEXIBLE ANNUEL

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Les droits de votes attachés aux titres de sociétés sont en général exercés par le gérant, soit en assistant aux assemblées, soit en votant par correspondance, conformément à la politique de vote mise en place par la société de gestion.

Les droits de vote sont exercés lorsque les actions de la société représentent plus de 1% du portefeuille du FCP et si le fonds détient plus de 0,2% du capital de la société. Pour de plus amples informations, cf. svp le document « Politique de vote » sur notre site www.trusteam.fr / Mentions légales et réglementaires.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Conformément à l'article 314-75-1 du règlement général de l'AMF, Trusteam Finance met en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires en prenant en compte des critères liés à l'exécution des ordres, au prix et à la qualité de l'analyse financière produite.

Pour de plus amples informations, cf. svp le document « Politique de sélection des intermédiaires » sur notre site www.trusteam.fr / Mentions légales et réglementaires.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

La politique de rémunération est disponible sur le Site Internet de Trusteam Finance.

Application de la politique de rémunération au sein de Trusteam Finance :

Trusteam Finance établit ce Reporting relatif aux éléments de mise en œuvre opérationnelle de la Politique de rémunération en application de la réglementation UCITS V. La rémunération s'entend ici hors dividendes versés aux actionnaires (collaborateurs et dirigeants).

La politique de rémunération a vocation à intégrer à compter de 2022, la prise en compte des risques de durabilité dans le fonctionnement de la Société et les processus de décision d'investissement. La rémunération est applicable à l'ensemble du personnel.

Elle comprend :

Une partie fixe, et une part variable discrétionnaire visant à reconnaître la performance individuelle et le niveau d'implication des collaborateurs. Les performances individuelles du personnel, conditionnant la partie variable de la rémunération, intègrent le respect des process de gestion établis par la Société, dont la prise en compte des risques de durabilité dans les process de gestion. Pour le personnel non identifié, la rémunération variable discrétionnaire est versée exclusivement en numéraire et sans aucun report.

Le personnel identifié comprend les dirigeants, les gérants financiers, le directeur de la recherche, le directeur du développement commercial, les commerciaux, le RCCI / responsable des risques, le Responsable du middle office. Le total des rémunérations des collaborateurs de Trusteam Finance s'élève pour l'exercice 2023 à 2 240.8K€ contre 1 753.8 K€ en 2022, dont la partie fixe est de 1 873.9K€ contre 1 704.9K€ en 2022. Le personnel identifié (hors président et directeurs généraux) a touché environ 90 % de la rémunération. Aucun collaborateur n'a eu de versement en numéraire et en instruments financiers.

Les dirigeants, c'est-à-dire le Président et les trois Directeurs généraux ne rentrent pas dans le périmètre ci-dessus et leur rémunération est fixée en AG. Ils ont touché un montant de 289.26K€ en 2023, dont la partie variable est de zéro€, versus 328 K€ en 2022 dont la partie variable était de zéro.

Les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont le Président et les Directeurs généraux. Toute question complémentaire concernant l'application de la politique de rémunération au sein de Trusteam Finance peut être demandée par mail à contact@trusteam.fr ou par courrier adressé à Trusteam Finance, 11 rue Berryer, 75008 Paris.

Evènements intervenus au cours de la période

06/12/2023 Changement de délégation : Changement de délégataire de la gestion administrative et comptable, désormais la société CREDIT MUTUEL Asset Management

06/12/2023 Caractéristiques de gestion : Insertion de la mention réglementaire issue de l'article 6 du Règlement (UE) 2020/852, dit Règlement Taxonomie

06/12/2023 Frais : Suppression des commissions de surperformance pour la part F (ISIN : FR0010970251) et par conséquent des modalités de calcul de cette commission

06/12/2023 Caractéristiques de gestion : Modification de la méthode de valorisation des titres de créances négociables

BILAN ACTIF

	28/06/2024	30/06/2023
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	15 790 670,63	20 645 047,93
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	12 233 352,03	18 643 596,37
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	12 233 352,03	18 643 596,37
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	2 089 322,20	790 567,24
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	2 089 322,20	790 567,24
Titres de créances négociables	2 089 322,20	790 567,24
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	1 467 996,40	1 210 734,32
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 467 996,40	1 210 734,32
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations	0,00	150,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	3 750,00	89 374,89
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 750,00	89 374,89
Comptes financiers	381 845,87	526 332,15
Liquidités	381 845,87	526 332,15
Total de l'actif	16 176 266,50	21 260 754,97

BILAN PASSIF

	28/06/2024	30/06/2023
Capitaux propres		
Capital	16 006 928,32	20 868 605,88
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-308 456,11	-884 688,67
Résultat de l'exercice (a, b)	471 429,34	705 184,30
Total des capitaux propres	16 169 901,55	20 689 101,51
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	6 364,95	571 653,46
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 364,95	571 653,46
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	16 176 266,50	21 260 754,97

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	28/06/2024	30/06/2023
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	627 580,63	1 086 472,24
Produits sur titres de créances	39 179,64	7 290,33
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	666 760,27	1 093 762,57
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	- 1 383,97
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	-1 383,97
Résultat sur opérations financières (I - II)	666 760,27	1 092 378,60
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	98 953,48	-153 292,31
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	567 806,79	939 086,29
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-96 377,45	-233 901,99
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	471 429,34	705 184,30

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part F :

Pour les revenus : distribution et/ou capitalisation

Pour les plus ou moins-values : distribution et/ou capitalisation

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
F	FR0010970251	1,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,2 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
F	FR0010970251	0.5%TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance**Part FR0010970251 F**

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, obligations convertibles : France-Belgique-Pays-Bas : 20€ TTC Autres pays : 40€ TTC Obligations: ▪ de maturité inférieure à 2 ans : - France : Commission fixe maximum de 15 € TTC - Etranger : Commission fixe maximum de 30 € TTC ▪ de maturité supérieure à 2 ans : - France : Commission fixe maximum de 25 € TTC - Etranger : Commission fixe maximum de 55 € TTC Titres de créances négociables : - France : Commission fixe maximum de 25 € TTC - Etranger : Commission fixe maximum de 45 € TTC MONEP (Options) : 0.32% TTC maximum Futures 2.40€/lot OPCVM et FIA - France : Commission fixe maximum de 15 € TTC - Etranger : Commission fixe maximum de 40 € TTC Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jaçant. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/06/2024	30/06/2023
Actif net en début d'exercice	20 689 101,51	39 087 685,02
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	4 510 573,08	6 075 349,95
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 734 518,47	-25 171 957,66
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	104 974,88	210 061,79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-496 975,00	-1 309 654,70
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	62 720,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	-62 675,00
Frais de transaction	-2 875,40	-3 599,80
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	531 814,16	862 085,62
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>139 202,77</i>	<i>-392 611,39</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-392 611,39</i>	<i>-1 254 697,01</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	567 806,79	939 086,29
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	16 169 901,55	20 689 101,51

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négociables sur un marché réglementé ou assimilé	8 013 430,18	49,56
Obligations à taux variable, révisable négociables sur un marché réglementé ou assimilé	601 961,39	3,72
Obligations convertibles négociables sur un marché réglementé ou assimilé	386 322,70	2,39
Obligations indexées négociables sur un marché réglementé ou assimilé	605 129,19	3,74
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	2 626 508,57	16,24
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	12 233 352,03	75,66
Titres de créances		
Bons du Trésor	1 094 467,00	6,77
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs	994 855,20	6,15
TOTAL Titres de créances	2 089 322,20	12,92
Operations contractuelles à l'achat		
TOTAL Operations contractuelles à l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles à la vente		
TOTAL Operations contractuelles à la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	10 817 671,12	66,90	0,00	0,00	1 415 680,91	8,76	0,00	0,00
Titres de créances	2 089 322,20	12,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	381 845,87	2,36	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 128 772,17	13,17	3 210 422,67	19,85	3 500 270,88	21,65	311 746,35	1,93	3 082 139,96	19,06
Titres de créances	1 893 115,53	11,71	196 206,67	1,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	381 845,87	2,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	28/06/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			700 377,12
	FR0007018239	TRU-ROC FLEX-C	700 377,12
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			700 377,12

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	471 429,34	705 184,30
Total	471 429,34	705 184,30

	28/06/2024	30/06/2023
D1 PART DISTRIBUABLE F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	471 429,34	705 184,30
Total	471 429,34	705 184,30
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	92 806,138	123 175,756
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-308 456,11	-884 688,67
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-308 456,11	-884 688,67

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
D1 PART DISTRIBUABLE F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-308 456,11	-884 688,67
Total	-308 456,11	-884 688,67
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	92 806,138	123 175,756
Distribution unitaire	0,00	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS
DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
30/06/2020	D1 PART DIST F	57 068 635,08	347 204,835	164,36	0,00	0,00	0,00	-1,01
30/06/2021	D1 PART DIST F	51 617 423,55	307 676,883	167,76	0,00	0,00	0,00	-0,36
30/06/2022	D1 PART DIST F	39 087 685,02	239 027,106	163,52	0,00	0,00	0,00	2,62
30/06/2023	D1 PART DIST F	20 689 101,51	123 175,756	167,96	0,00	0,00	0,00	-1,45
28/06/2024	D1 PART DIST F	16 169 901,55	92 806,138	174,23	0,00	0,00	0,00	1,75

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
D1 PART DISTRIBUABLE F		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	26 300,315	4 510 573,08
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-56 669,933	-9 734 518,47
Solde net des Souscriptions/Rachats	-30 369,618	-5 223 945,39
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	92 806,138	

COMMISSIONS

	En montant
D1 PART DISTRIBUABLE F	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	28/06/2024
FR0010970251 D1 PART DISTRIBUABLE F	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	98 951,65
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	1,83
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
Créances	Coupons et dividendes	3 750,00
Total des créances		3 750,00
Dettes	Frais de gestion	6 364,95
Total des dettes		6 364,95
Total dettes et créances		-2 614,95

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	15 790 670,63	97,66
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	12 233 352,03	75,66
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	2 089 322,20	12,92
TITRES OPC	1 467 996,40	9,08
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	3 750,00	0,02
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-6 364,95	-0,04
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	381 845,87	2,36
DISPONIBILITES	381 845,87	2,36
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	16 169 901,55	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						12 233 352,03	75,65
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						12 233 352,03	75,65
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						8 013 430,18	49,56
TOTAL ESPAGNE						197 336,33	1,22
XS2468378059 CAIXABANK TV22-130426	13/04/2022	13/04/2026	EUR	2		197 336,33	1,22
TOTAL FRANCE						5 472 599,39	33,84
FR0012174597 BPCE 2,875%14-300924	30/09/2014	30/09/2024	EUR	7	2,88	712 734,56	4,40
FR0012283653 KLEPIERRE 1,75%14-061124 EMTN	06/11/2014	06/11/2024	EUR	2	1,75	200 703,52	1,24
FR0013142536 CARMILA 2.375%16-160924 ST.AL.	24/03/2016	16/09/2024	EUR	4	2,38	406 011,32	2,51
FR0013266525 ALTAFP 2 1/4 07/05/24	05/07/2017	05/07/2024	EUR	2	2,25	204 405,11	1,26
FR0013281946 WORLDLINE 1,625%17-130924	13/09/2017	13/09/2024	EUR	2	1,62	201 571,78	1,25
FR0013320249 MERCIALYS 1,8%18-270226	20/02/2018	27/02/2026	EUR	4	1,80	386 954,69	2,39
FR0013327962 CAPGEMINI 1%18-181024	18/04/2018	18/10/2024	EUR	3	1,00	299 570,75	1,85
FR0013332988 URW 1,125%18-0925	15/05/2018	15/09/2025	EUR	2	1,12	195 442,93	1,21
FR0013346822 TELEPERFORMANCE 1,875%18-0725	02/07/2018	02/07/2025	EUR	2	1,88	195 922,00	1,21
FR0013393774 RENAUL 2 07/11/24	11/01/2019	11/07/2024	EUR	200	2,00	203 795,64	1,26
FR0013434776 BNP PARIBAS TV19-150725 EMTN	15/07/2019	15/07/2025	EUR	2		200 724,48	1,24
FR0013449972 ELIS 1%19-030425	03/10/2019	03/04/2025	EUR	2	1,00	196 069,15	1,21

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013457405 FFPFP 1 7/8 10/30/26	30/10/2019	30/10/2026	EUR	2	1,88	191 946,49	1,19
FR0013478849 QUADIENT 2,25%20-030225	23/01/2020	03/02/2025	EUR	3	2,25	298 776,39	1,85
FR001400CKA4 SOCGEN 5 1/4 09/06/32	05/09/2022	06/09/2032	EUR	2		213 328,56	1,32
FR001400EA16 VALEO 28MAY2027 EUR	28/11/2022	28/05/2027	EUR	2	5,38	207 174,82	1,28
FR001400PIA0 ELO 5,875%24-170428	17/04/2024	17/04/2028	EUR	1	5,88	99 712,29	0,62
XS1195574881 SOCGEN 2 5/8 02/27/25	27/02/2015	27/02/2025	EUR	2	2,62	199 701,38	1,24
XS1698714000 COVIVIO 1,625%17-1024	17/10/2017	17/10/2024	EUR	367	1,62	368 390,68	2,28
XS1963830002 FORVIA 3,125%19-150626	27/03/2019	15/06/2026	EUR	500	3,12	489 662,85	3,03
TOTAL ROYAUME UNI						297 459,30	1,84
XS1242413679 AVLN 3 3/8 12/04/45	04/06/2015	04/12/2045	EUR	200		201 231,39	1,24
XS2050543839 ITV 1,375%19-260926	26/09/2019	26/09/2026	EUR	100	1,38	96 227,91	0,60
TOTAL ITALIE						489 349,58	3,03
XS2106861771 MEDIOBANCA 1,125%20-230425	23/01/2020	23/04/2025	EUR	250	1,12	245 319,38	1,52
XS2262077675 MEDIOBANCA TV20-231130 EMTN	23/11/2020	23/11/2030	EUR	250		244 030,20	1,51
TOTAL LUXEMBOURG						212 003,02	1,31
XS2537060746 ARCELORMITTAL 4,875%22-260926	26/09/2022	26/09/2026	EUR	200	4,88	212 003,02	1,31
TOTAL PAYS-BAS						601 927,58	3,72
XS1119021357 EXOR 2,5%14-081024	08/10/2014	08/10/2024	EUR	200	2,50	202 915,20	1,25
XS1180651587 ACHMEA 4 1/4 PERP	04/02/2015	31/12/2050	EUR	200		202 630,38	1,26
XS2408491947 JDEPNA 0.244 01/16/25	16/11/2021	16/01/2025	EUR	200	0,24	196 382,00	1,21

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL PORTUGAL						321 381,70	1,99
PTBCPBOM0062 BCP TV22-251025	25/10/2022	25/10/2025	EUR	3		321 381,70	1,99
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						421 373,28	2,61
XS2688529135 COTY 5 3/4 09/15/28	19/09/2023	15/09/2028	EUR	200	5,75	212 034,06	1,32
XS2720095541 TAPESTRY 5,35%23-271125	27/11/2023	27/11/2025	EUR	200	5,35	209 339,22	1,29
TOTAL Obligations à taux variable, révisable nég. sur un marché régl. ou assimilé						601 961,39	3,72
TOTAL CANADA						200 211,06	1,24
XS2696112437 CCDJ Float 09/27/24	27/09/2023	27/09/2024	EUR	2		200 211,06	1,24
TOTAL ESPAGNE						200 786,00	1,24
XS2684980365 SANSCF Float 03/14/25	14/09/2023	14/03/2025	EUR	2		200 786,00	1,24
TOTAL FRANCE						200 964,33	1,24
FR0013322146 RENAUL Float 03/12/25	12/03/2018	12/03/2025	EUR	2		200 964,33	1,24
TOTAL Obligations convertibles nég. sur un marché régl. ou assimilé						386 322,70	2,39
TOTAL BELGIQUE						186 280,00	1,15
BE6327660591 GBLBBB 0 04/01/26	01/04/2021	01/04/2026	EUR	2		186 280,00	1,15
TOTAL FRANCE						200 042,70	1,24
FR0013444395 EDENFP 0 09/06/24	06/09/2019	06/09/2024	EUR	3 300		200 042,70	1,24
TOTAL Obligations indexées nég. sur un marché régl. ou assimilé						605 129,19	3,74
TOTAL ROYAUME UNI						402 291,56	2,49
XS2240494471 INTERC.HOTELS INDX RTG20-1024	08/10/2021	08/10/2024	EUR	400	1,62	402 291,56	2,49

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ITALIE						202 837,63	1,25
XS2752874821 CAABNK Float 01/26/26	18/01/2024	26/01/2026	EUR	200		202 837,63	1,25
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						2 626 508,57	16,24
TOTAL BELGIQUE						207 036,81	1,28
BE6279619330 ETHIAS 5%15-140126 SUBORD.	14/07/2015	14/01/2026	EUR	2	5,00	207 036,81	1,28
TOTAL ALLEMAGNE						200 834,77	1,24
DE000A14J9N8 ALVGR 2.241 07/07/45	09/04/2015	07/07/2045	EUR	2		200 834,77	1,24
TOTAL ESPAGNE						398 478,44	2,46
ES0224244089 MAPSM 4 3/8 03/31/47	31/03/2017	31/03/2047	EUR	2		201 723,45	1,24
XS1808351214 CAIXABANK TV18-170430	17/04/2018	17/04/2030	EUR	2		196 754,99	1,22
TOTAL FRANCE						1 418 759,40	8,78
FR0012206217 MACIF TV14-PERPETUEL	06/10/2014	31/12/2050	EUR	2		204 295,70	1,26
FR0012317758 CNPFP 4 PERP	18/11/2014	31/12/2050	EUR	2		204 235,75	1,26
FR0012329845 BNP PAR.CARDIF TV14-PERPETUEL	25/11/2014	31/12/2050	EUR	2		202 741,21	1,25
FR0012770063 SCOR 3 1/4 06/05/47	05/06/2015	05/06/2047	EUR	2		193 338,82	1,20
FR0013299641 BNP CARDIF 1%17-291124	29/11/2017	29/11/2024	EUR	2	1,00	198 552,33	1,23
XS1115498260 ORANGE 5%14-PERPETUEL EMTN	01/10/2014	31/12/2050	EUR	200		210 209,66	1,31
XS1155697243 LA MONDIALE TV14-PERP SUBORD.	17/12/2014	31/12/2050	EUR	200		205 385,93	1,27
TOTAL PAYS-BAS						401 399,15	2,48
XS1028950290 NNGRNV 4 1/2 PERP	15/07/2014	31/12/2050	EUR	200	4,50	208 590,33	1,29

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2176621170 INTNED 2 1/8 05/26/31	26/05/2020	26/05/2031	EUR	2		192 808,82	1,19
TOTAL Titres de créances						2 089 322,20	12,92
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé						2 089 322,20	12,92
TOTAL Titres de créances négociables						2 089 322,20	12,92
TOTAL FRANCE						2 089 322,20	12,92
FR0128379411 FRA.BT BNT14082024	27/03/2024	14/08/2024	EUR	600 000		597 372,00	3,70
FR0128379429 FRA.BT BNT28082024	27/03/2024	28/08/2024	EUR	500 000		497 095,00	3,07
FR0128540608 REXEL NCP12072024	10/04/2024	12/07/2024	EUR	400 000		399 388,49	2,47
FR0128561372 LAGARD NCP15072024	11/04/2024	15/07/2024	EUR	400 000		399 260,04	2,47
FR0128663285 NEXANS NCP20122024	17/06/2024	20/12/2024	EUR	200 000		196 206,67	1,21
TOTAL Titres d'OPC						1 467 996,40	9,08
TOTAL FRANCE						230 054,46	9,08
FR0013053840 COMP.INFRAGREEN II-2016-1 FCT	28/01/2016	15/01/2027	EUR	1		150,00	0,00
FR0013065158 FCT INFRA.II-COMP.2016-1-5,5%	16/02/2016	15/01/2027	EUR	7	5,50	229 904,46	9,08
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						1 237 941,94	9,08
TOTAL FRANCE						1 237 941,94	9,08
FR0000009987 UNION PLUS			EUR	2,7		537 564,82	3,32
FR0007018239 TRUSTEAM ROC FLEX-C			EUR	2 668,7133		700 377,12	5,76

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



FLEXIBLE ANNUEL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 juin 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 28 juin 2024**

FLEXIBLE ANNUEL
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
TRUSTEAM FINANCE
11, rue Berryer
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement FLEXIBLE ANNUEL relatifs à l'exercice clos le 28 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



FLEXIBLE ANNUEL

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



FLEXIBLE ANNUEL

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

2024.10.15 17:49:47 +0200

BILAN ACTIF

	28/06/2024	30/06/2023
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	15 790 670,63	20 645 047,93
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	12 233 352,03	18 643 596,37
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	12 233 352,03	18 643 596,37
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	2 089 322,20	790 567,24
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	2 089 322,20	790 567,24
Titres de créances négociables	2 089 322,20	790 567,24
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	1 467 996,40	1 210 734,32
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 467 996,40	1 210 734,32
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations	0,00	150,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	3 750,00	89 374,89
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 750,00	89 374,89
Comptes financiers	381 845,87	526 332,15
Liquidités	381 845,87	526 332,15
Total de l'actif	16 176 266,50	21 260 754,97

BILAN PASSIF

	28/06/2024	30/06/2023
Capitaux propres		
Capital	16 006 928,32	20 868 605,88
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-308 456,11	-884 688,67
Résultat de l'exercice (a, b)	471 429,34	705 184,30
Total des capitaux propres	16 169 901,55	20 689 101,51
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	6 364,95	571 653,46
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 364,95	571 653,46
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	16 176 266,50	21 260 754,97

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	28/06/2024	30/06/2023
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	627 580,63	1 086 472,24
Produits sur titres de créances	39 179,64	7 290,33
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	666 760,27	1 093 762,57
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	- 1 383,97
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	-1 383,97
Résultat sur opérations financières (I - II)	666 760,27	1 092 378,60
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	98 953,48	-153 292,31
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	567 806,79	939 086,29
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-96 377,45	-233 901,99
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	471 429,34	705 184,30

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part F :

Pour les revenus : distribution et/ou capitalisation

Pour les plus ou moins-values : distribution et/ou capitalisation

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
F	FR0010970251	1,3 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,2 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,1 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
F	FR0010970251	0.5%TTC maximum de l'actif net

Commission de surperformance**Part FR0010970251 F**

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, obligations convertibles : France-Belgique-Pays-Bas : 20€ TTC Autres pays : 40€ TTC Obligations: ▪ de maturité inférieure à 2 ans : - France : Commission fixe maximum de 15 € TTC - Etranger : Commission fixe maximum de 30 € TTC ▪ de maturité supérieure à 2 ans : - France : Commission fixe maximum de 25 € TTC - Etranger : Commission fixe maximum de 55 € TTC Titres de créances négociables : - France : Commission fixe maximum de 25 € TTC - Etranger : Commission fixe maximum de 45 € TTC MONEP (Options) : 0.32% TTC maximum Futures 2.40€/lot OPCVM et FIA - France : Commission fixe maximum de 15 € TTC - Etranger : Commission fixe maximum de 40 € TTC Prélèvement sur chaque transaction		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jaçant. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	28/06/2024	30/06/2023
Actif net en début d'exercice	20 689 101,51	39 087 685,02
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	4 510 573,08	6 075 349,95
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 734 518,47	-25 171 957,66
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	104 974,88	210 061,79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-496 975,00	-1 309 654,70
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	62 720,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	-62 675,00
Frais de transaction	-2 875,40	-3 599,80
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	531 814,16	862 085,62
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>139 202,77</i>	<i>-392 611,39</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-392 611,39</i>	<i>-1 254 697,01</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	567 806,79	939 086,29
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	16 169 901,55	20 689 101,51

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	8 013 430,18	49,56
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou	601 961,39	3,72
Obligations convertibles négo. sur un marché régl. ou assimilé	386 322,70	2,39
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	605 129,19	3,74
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	2 626 508,57	16,24
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	12 233 352,03	75,66
Titres de créances		
Bons du Trésor	1 094 467,00	6,77
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs	994 855,20	6,15
TOTAL Titres de créances	2 089 322,20	12,92
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	10 817 671,12	66,90	0,00	0,00	1 415 680,91	8,76	0,00	0,00
Titres de créances	2 089 322,20	12,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	381 845,87	2,36	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 128 772,17	13,17	3 210 422,67	19,85	3 500 270,88	21,65	311 746,35	1,93	3 082 139,96	19,06
Titres de créances	1 893 115,53	11,71	196 206,67	1,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	381 845,87	2,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	28/06/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			700 377,12
	FR0007018239	TRU-ROC FLEX-C	700 377,12
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			700 377,12

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	471 429,34	705 184,30
Total	471 429,34	705 184,30

	28/06/2024	30/06/2023
D1 PART DISTRIBUABLE F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	471 429,34	705 184,30
Total	471 429,34	705 184,30
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	92 806,138	123 175,756
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-308 456,11	-884 688,67
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-308 456,11	-884 688,67

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values	
	28/06/2024	30/06/2023
D1 PART DISTRIBUABLE F		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-308 456,11	-884 688,67
Total	-308 456,11	-884 688,67
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	92 806,138	123 175,756
Distribution unitaire	0,00	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS
DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
30/06/2020	D1 PART DIST F	57 068 635,08	347 204,835	164,36	0,00	0,00	0,00	-1,01
30/06/2021	D1 PART DIST F	51 617 423,55	307 676,883	167,76	0,00	0,00	0,00	-0,36
30/06/2022	D1 PART DIST F	39 087 685,02	239 027,106	163,52	0,00	0,00	0,00	2,62
30/06/2023	D1 PART DIST F	20 689 101,51	123 175,756	167,96	0,00	0,00	0,00	-1,45
28/06/2024	D1 PART DIST F	16 169 901,55	92 806,138	174,23	0,00	0,00	0,00	1,75

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
D1 PART DISTRIBUABLE F		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	26 300,315	4 510 573,08
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-56 669,933	-9 734 518,47
Solde net des Souscriptions/Rachats	-30 369,618	-5 223 945,39
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	92 806,138	

COMMISSIONS

	En montant
D1 PART DISTRIBUABLE F	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	28/06/2024
FR0010970251 D1 PART DISTRIBUABLE F	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	98 951,65
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	1,83
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
Créances	Coupons et dividendes	3 750,00
Total des créances		3 750,00
Dettes	Frais de gestion	6 364,95
Total des dettes		6 364,95
Total dettes et créances		-2 614,95

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	15 790 670,63	97,66
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	12 233 352,03	75,66
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	2 089 322,20	12,92
TITRES OPC	1 467 996,40	9,08
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	3 750,00	0,02
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-6 364,95	-0,04
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	381 845,87	2,36
DISPONIBILITES	381 845,87	2,36
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	16 169 901,55	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						12 233 352,03	75,65
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						12 233 352,03	75,65
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						8 013 430,18	49,56
TOTAL ESPAGNE						197 336,33	1,22
XS2468378059 CAIXABANK TV22-130426	13/04/2022	13/04/2026	EUR	2		197 336,33	1,22
TOTAL FRANCE						5 472 599,39	33,84
FR0012174597 BPCE 2,875%14-300924	30/09/2014	30/09/2024	EUR	7	2,88	712 734,56	4,40
FR0012283653 KLEPIERRE 1,75%14-061124 EMTN	06/11/2014	06/11/2024	EUR	2	1,75	200 703,52	1,24
FR0013142536 CARMILA 2.375%16-160924 ST.AL.	24/03/2016	16/09/2024	EUR	4	2,38	406 011,32	2,51
FR0013266525 ALTAFP 2 1/4 07/05/24	05/07/2017	05/07/2024	EUR	2	2,25	204 405,11	1,26
FR0013281946 WORLDLINE 1,625%17-130924	13/09/2017	13/09/2024	EUR	2	1,62	201 571,78	1,25
FR0013320249 MERCIALYS 1,8%18-270226	20/02/2018	27/02/2026	EUR	4	1,80	386 954,69	2,39
FR0013327962 CAPGEMINI 1%18-181024	18/04/2018	18/10/2024	EUR	3	1,00	299 570,75	1,85
FR0013332988 URW 1,125%18-0925	15/05/2018	15/09/2025	EUR	2	1,12	195 442,93	1,21
FR0013346822 TELEPERFORMANCE 1,875%18-0725	02/07/2018	02/07/2025	EUR	2	1,88	195 922,00	1,21
FR0013393774 RENAUL 2 07/11/24	11/01/2019	11/07/2024	EUR	200	2,00	203 795,64	1,26
FR0013434776 BNP PARIBAS TV19-150725 EMTN	15/07/2019	15/07/2025	EUR	2		200 724,48	1,24
FR0013449972 ELIS 1%19-030425	03/10/2019	03/04/2025	EUR	2	1,00	196 069,15	1,21

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013457405 FFPFP 1 7/8 10/30/26	30/10/2019	30/10/2026	EUR	2	1,88	191 946,49	1,19
FR0013478849 QUADIENT 2,25%20-030225	23/01/2020	03/02/2025	EUR	3	2,25	298 776,39	1,85
FR001400CKA4 SOCGEN 5 1/4 09/06/32	05/09/2022	06/09/2032	EUR	2		213 328,56	1,32
FR001400EA16 VALEO 28MAY2027 EUR	28/11/2022	28/05/2027	EUR	2	5,38	207 174,82	1,28
FR001400PIA0 ELO 5,875%24-170428	17/04/2024	17/04/2028	EUR	1	5,88	99 712,29	0,62
XS1195574881 SOCGEN 2 5/8 02/27/25	27/02/2015	27/02/2025	EUR	2	2,62	199 701,38	1,24
XS1698714000 COVIVIO 1,625%17-1024	17/10/2017	17/10/2024	EUR	367	1,62	368 390,68	2,28
XS1963830002 FORVIA 3,125%19-150626	27/03/2019	15/06/2026	EUR	500	3,12	489 662,85	3,03
TOTAL ROYAUME UNI						297 459,30	1,84
XS1242413679 AVLN 3 3/8 12/04/45	04/06/2015	04/12/2045	EUR	200		201 231,39	1,24
XS2050543839 ITV 1,375%19-260926	26/09/2019	26/09/2026	EUR	100	1,38	96 227,91	0,60
TOTAL ITALIE						489 349,58	3,03
XS2106861771 MEDIOBANCA 1,125%20-230425	23/01/2020	23/04/2025	EUR	250	1,12	245 319,38	1,52
XS2262077675 MEDIOBANCA TV20-231130 EMTN	23/11/2020	23/11/2030	EUR	250		244 030,20	1,51
TOTAL LUXEMBOURG						212 003,02	1,31
XS2537060746 ARCELORMITTAL 4,875%22-260926	26/09/2022	26/09/2026	EUR	200	4,88	212 003,02	1,31
TOTAL PAYS-BAS						601 927,58	3,72
XS1119021357 EXOR 2,5%14-081024	08/10/2014	08/10/2024	EUR	200	2,50	202 915,20	1,25
XS1180651587 ACHMEA 4 1/4 PERP	04/02/2015	31/12/2050	EUR	200		202 630,38	1,26
XS2408491947 JDEPNA 0.244 01/16/25	16/11/2021	16/01/2025	EUR	200	0,24	196 382,00	1,21

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL PORTUGAL						321 381,70	1,99
PTBCPBOM0062 BCP TV22-251025	25/10/2022	25/10/2025	EUR	3		321 381,70	1,99
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						421 373,28	2,61
XS2688529135 COTY 5 3/4 09/15/28	19/09/2023	15/09/2028	EUR	200	5,75	212 034,06	1,32
XS2720095541 TAPESTRY 5,35%23-271125	27/11/2023	27/11/2025	EUR	200	5,35	209 339,22	1,29
TOTAL Obligations à taux variable, révisable nég. sur un marché régl. ou assimilé						601 961,39	3,72
TOTAL CANADA						200 211,06	1,24
XS2696112437 CCDJ Float 09/27/24	27/09/2023	27/09/2024	EUR	2		200 211,06	1,24
TOTAL ESPAGNE						200 786,00	1,24
XS2684980365 SANSCF Float 03/14/25	14/09/2023	14/03/2025	EUR	2		200 786,00	1,24
TOTAL FRANCE						200 964,33	1,24
FR0013322146 RENAUL Float 03/12/25	12/03/2018	12/03/2025	EUR	2		200 964,33	1,24
TOTAL Obligations convertibles nég. sur un marché régl. ou assimilé						386 322,70	2,39
TOTAL BELGIQUE						186 280,00	1,15
BE6327660591 GBLBBB 0 04/01/26	01/04/2021	01/04/2026	EUR	2		186 280,00	1,15
TOTAL FRANCE						200 042,70	1,24
FR0013444395 EDENFP 0 09/06/24	06/09/2019	06/09/2024	EUR	3 300		200 042,70	1,24
TOTAL Obligations indexées nég. sur un marché régl. ou assimilé						605 129,19	3,74
TOTAL ROYAUME UNI						402 291,56	2,49
XS2240494471 INTERC.HOTELS INDX RTG20-1024	08/10/2021	08/10/2024	EUR	400	1,62	402 291,56	2,49

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ITALIE						202 837,63	1,25
XS2752874821 CAABNK Float 01/26/26	18/01/2024	26/01/2026	EUR	200		202 837,63	1,25
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						2 626 508,57	16,24
TOTAL BELGIQUE						207 036,81	1,28
BE6279619330 ETHIAS 5%15-140126 SUBORD.	14/07/2015	14/01/2026	EUR	2	5,00	207 036,81	1,28
TOTAL ALLEMAGNE						200 834,77	1,24
DE000A14J9N8 ALVGR 2.241 07/07/45	09/04/2015	07/07/2045	EUR	2		200 834,77	1,24
TOTAL ESPAGNE						398 478,44	2,46
ES0224244089 MAPSM 4 3/8 03/31/47	31/03/2017	31/03/2047	EUR	2		201 723,45	1,24
XS1808351214 CAIXABANK TV18-170430	17/04/2018	17/04/2030	EUR	2		196 754,99	1,22
TOTAL FRANCE						1 418 759,40	8,78
FR0012206217 MACIF TV14-PERPETUEL	06/10/2014	31/12/2050	EUR	2		204 295,70	1,26
FR0012317758 CNPFP 4 PERP	18/11/2014	31/12/2050	EUR	2		204 235,75	1,26
FR0012329845 BNP PAR.CARDIF TV14-PERPETUEL	25/11/2014	31/12/2050	EUR	2		202 741,21	1,25
FR0012770063 SCOR 3 1/4 06/05/47	05/06/2015	05/06/2047	EUR	2		193 338,82	1,20
FR0013299641 BNP CARDIF 1%17-291124	29/11/2017	29/11/2024	EUR	2	1,00	198 552,33	1,23
XS1115498260 ORANGE 5%14-PERPETUEL EMTN	01/10/2014	31/12/2050	EUR	200		210 209,66	1,31
XS1155697243 LA MONDIALE TV14-PERP SUBORD.	17/12/2014	31/12/2050	EUR	200		205 385,93	1,27
TOTAL PAYS-BAS						401 399,15	2,48
XS1028950290 NNGRNV 4 1/2 PERP	15/07/2014	31/12/2050	EUR	200	4,50	208 590,33	1,29

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2176621170 INTNED 2 1/8 05/26/31	26/05/2020	26/05/2031	EUR	2		192 808,82	1,19
TOTAL Titres de créances						2 089 322,20	12,92
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé						2 089 322,20	12,92
TOTAL Titres de créances négociables						2 089 322,20	12,92
TOTAL FRANCE						2 089 322,20	12,92
FR0128379411 FRA.BT BNT14082024	27/03/2024	14/08/2024	EUR	600 000		597 372,00	3,70
FR0128379429 FRA.BT BNT28082024	27/03/2024	28/08/2024	EUR	500 000		497 095,00	3,07
FR0128540608 REXEL NCP12072024	10/04/2024	12/07/2024	EUR	400 000		399 388,49	2,47
FR0128561372 LAGARD NCP15072024	11/04/2024	15/07/2024	EUR	400 000		399 260,04	2,47
FR0128663285 NEXANS NCP20122024	17/06/2024	20/12/2024	EUR	200 000		196 206,67	1,21
TOTAL Titres d'OPC						1 467 996,40	9,08
TOTAL FRANCE						230 054,46	9,08
FR0013053840 COMP.INFRAGREEN II-2016-1 FCT	28/01/2016	15/01/2027	EUR	1		150,00	0,00
FR0013065158 FCT INFRA.II-COMP.2016-1-5,5%	16/02/2016	15/01/2027	EUR	7	5,50	229 904,46	9,08
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						1 237 941,94	9,08
TOTAL FRANCE						1 237 941,94	9,08
FR0000009987 UNION PLUS			EUR	2,7		537 564,82	3,32
FR0007018239 TRUSTEAM ROC FLEX-C			EUR	2 668,7133		700 377,12	5,76